



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2014

Date de convocation : 17 septembre 2014

Présents : Mmes et MM : Philippe BERNARD - Nathalie BOSVIEL - Fabienne JAILLET - Maurice GALLET - Guy LACROIX - Magalie MEUNIER - Catherine MAIGNAN - Marie-Hélène MARECHAL - Hervé PAGET.

Absents excusés : Michel MONNOYEUR (pouvoir à Maurice GALLET), Antoine BORNOT (pouvoir à Nathalie BOSVIEL).

Secrétaire de séance : Guy LACROIX

1) Urbanisme : compte-rendu de l'enquête publique suite à la révision du PLU :

Le commissaire enquêteur a transmis son rapport suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 2 juin au 2 juillet dernier. Il a donné un avis favorable sur les points suivants :

- Parcelle U 158 : classement en U.
- Zone 1 AU : aménagement de voirie et étude d'une nouvelle desserte.
- Zone 2 AUY : extension de la zone d'activités de Lons-Perrigny.
- Zone 2 AU : desserte par une voirie interne, pas d'accès direct par le chemin des champs Belots.

Un avis défavorable est donné pour la parcelle U 1010 qui est maintenue en zone agricole.

2) Instruction des actes d'urbanisme par ECLA :

La loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) de mars 2014 prévoit la fin de l'instruction des dossiers d'urbanisme par l'Etat à compter du 1^{er} juillet 2015. Il est proposé qu'ECLA assure ce service à compter du 1^{er} septembre 2014. La commune de Chille délègue à ECLA par convention l'instruction des dossiers d'urbanisme. Après délibération, accord du conseil municipal à l'unanimité.

3) DM N°2 : effacement des réseaux :

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité de modifier le budget comme suit :

- Compte 20423 : + 18 850 €
- Compte 238 : - 18 850 €

4) SICOPAL : adhésion de la Communauté de Communes de la Petite Montagne :

Le conseil municipal, après délibération, accepte à l'unanimité l'adhésion de la Communauté de Communes de la Petite Montagne au SICOPAL.

5) Rapport d'activité d'ECLA :

Le maire présente le rapport d'activité 2013 d'ECLA. Le conseil prend acte de cette communication.

6) Rapport du SYDOM :

Le maire présente le rapport annuel 2013 du SYDOM. Le conseil prend acte de cette information.

7) Point sur les travaux des bâtiments et effacement des réseaux :

- Effacement des réseaux : il manque quelques retouches de voirie. La réception des travaux aura lieu le 6 octobre.
- Réfection de la salle de réunion de la mairie : les travaux sont terminés. Maçonnerie : 16 595.89 € TTC, étanchéité de la toiture : 1 028.78 € TTC et réparation de fenêtre : 1 539.00 € TTC soit un total de 19 163.67 € TTC. Le conseil municipal, après délibération, accepte à l'unanimité ces compléments de travaux.

8) Projet de réfection de voirie 2015 :

Les travaux de voirie 2015 concerneront l'Impasse des 4 noyers et le Chemin des lilas.

9) Questions et informations diverses :

- Ecoulement d'eau chemin des Cheneviers : agrandissement du bassin écrêteur.
- Eventualité d'un emprunt : à voir pour le prochain exercice.
- Abattage des frênes suite à chalara fraxinea.
- Journées du Patrimoine : bonne fréquentation, concerts très appréciés.
- Cartes Avantages Jeunes : 42 bénéficiaires.
- Visite de la commune par les conseillers municipaux le 8 novembre à 8H30.
- Voir avec le Conseil Général pour sécuriser la circulation des enfants le long du CD entre le verger judan et l'abri bus.

Fin de séance : 22H00

Le secrétaire de séance